

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats de analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du magasin opticien et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Reéducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Facturation : facture@mupras.com
- Priétaire chargé : psc@mupras.com
- Adresses et changement de statut : adresses@mupras.com

MUPRAS ne garantit pas la validité des documents et des actes de soins pour lesquels il n'a pas été en mesure de prendre connaissance. Il est de la responsabilité de l'adhérent de faire preuve de diligence.

## Déclaration de Maladie

N° W19-487981

40236



|   |                                       |                                     |                                 |
|---|---------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Maladie                                      | <input type="checkbox"/> Dentaire     | <input type="checkbox"/> Optique    | <input type="checkbox"/> Autres |
| Cadre réservé à l'adhérent(e)   |                                       |                                     |                                 |
| Matricule : <b>1378</b>   | Société : <b>RETRAITÉ</b>             |                                     |                                 |
| <input type="checkbox"/> Actif  | <input type="checkbox"/> Pensionné(e) | <input type="checkbox"/> Autre      |                                 |
| Nom & Prénom : <b>CHATWANEI Madi</b>                                  |                                       |                                     |                                 |
| Date de naissance : <b>01.01.48</b>                                   |                                       |                                     |                                 |
| Adresse : <b>RÉSAL MANZAH H 36, 103 845 EL Qods BEL MOUSSI, GABIA</b> |                                       |                                     |                                 |
| Tel. : _____  |                                       | Total des frais engagés : _____ Dhs |                                 |

|   |       |
|---|-------|
| Cadre réservé au Médecin  |       |
| Cachet du médecin :   |       |
| <p><b>MUPRAS</b><br/>16 SEP. 2020<br/><b>ACCUEIL</b></p>  |       |
| Date de consultation : _____  | _____ |
| Nom et prénom du malade : _____   |       |
| lien de parenté : <b>Lui-même</b>   |       |
| Nature de la maladie : _____  |       |
| En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____  |       |
| Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle. |       |

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : \_\_\_\_\_

Signature de l'adhérent(e) : \_\_\_\_\_

#### VIOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

صيدلية منزه القدس  
PHARMACIE MENZEHL QODDS  
Lot. Al Menzeh lmm. 45 N°1  
Al Qodss Sidi Benmoussâ  
Tél: 05 22 73 35 42 - CASABLANCA  
Parcier N° 31630955 - I.F. N° 53910629

Facture N° 0008140  
Mr Chetwae Ned

- Sodium : 408 mg par comprimé - Manni  
**COMMENT UTILISER CE MÉDICAMENT**

#### POSÉOLOGIE

Cette présentation est réservée à l'adulte (soit environ à partir de 16 ans).

Pour les adultes et les enfants de 16 ans et plus (d'environ 15 ans), la poséologie usuelle est l'intensité de la douleur, à renouveler en cas généralement pas nécessaire de dépasser 3 g. Cependant en cas de douleurs plus intenses, jusqu'à 4 g par jour, soit 8 comprimés par jour.

NE JAMAIS PRENDRE PLUS DE 4 GRAMMES DE PARACÉTAMOL PAR JOUR (en tenant compte de tous les médicaments contenant du paracétamol dans leur formule). Toujours respecter un intervalle de 4 heures au moins entre les prises.

**En cas de maladie grave des reins** (insuffisance rénale sévère), les prises doivent être espacées de 8 heures et la dose totale ne doit pas excéder 6 comprimés par jour.

**Pour les enfants :** La poséologie de paracétamol dépend du poids de l'enfant; les âges sont mentionnés à titre d'information. Si vous ne connaissez pas le poids de l'enfant, il faut le peser afin de lui donner la dose la mieux adaptée.

Le paracétamol existe sous de nombreux dosages, permettant d'adapter le traitement au poids de chaque enfant.

La dose quotidienne de paracétamol recommandée est d'environ 60 mg/kg/jour, à répartir en 4 ou 6 prises, soit environ 15 mg/kg toutes les 6 heures ou 10 mg/kg toutes les 4 heures.

La poséologie usuelle est :

**Pour les enfants entre 27 et 40 kg** (environ 8 à 13 ans) : 1 comprimé à 500 mg par prise, à renouveler si besoin au bout de 6 heures, sans dépasser 4 comprimés par jour.

**Pour les enfants entre 41 et 50 kg** (environ 12 à 15 ans) : 1 comprimé à 500 mg par prise, à renouveler si besoin au bout de 4 heures, sans dépasser 6 comprimés par jour.

EN CAS DE DOUTE, DEMANDEZ CONSEIL À VOTRE MÉDECIN OU À VOTRE PHARMACIEN.

#### MODE ET VOIE D'ADMINISTRATION

Voie orale.

Laisssez dissoudre complètement le comprimé dans un verre d'eau.

#### FREQUENCE ET MOMENT AUXQUELS LE MÉDICAMENT DOIT ÊTRE ADMINISTRÉ

Les prises systématiques permettent d'éviter les pics de douleur ou de fièvre.

Chez l'enfant, elles doivent être régulièrement espacées, y compris la nuit, de préférence de 6 heures et d'au moins 4 heures.

Chez l'adulte, elles doivent être espacées de 4 heures minimum.

En cas de maladie grave des reins (insuffisance rénale sévère), les prises seront espacées de 8 heures minimum.

#### CONDUITE À TENIR EN CAS DE SURDOSAGE

En cas de surdosage ou d'intoxication accidentelle, prévenir en urgence un médecin.

#### EFFETS NON SOUHAITÉS ET GÉNANTS

CE MÉDICAMENT PEUT, CHEZ CERTAINES PERSONNES, ENTRAÎNER DES EFFETS PLUS OU MOINS GÉNANTS :

- dans certains cas rares, il est possible que survienne une éruption cutanée ou une réaction allergique. Il faut immédiatement arrêter le traitement et avertir votre médecin.

- exceptionnellement, des modifications biologiques nécessitant un contrôle du bilan sanguin ont pu être observées : taux anormalement bas de certains éléments du sang (plaquettes) pouvant se traduire par des saignements de nez ou des gencives. Dans ce cas, consultez votre médecin.

NE PAS HÉSITER À DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN ET À SIGNALER TOUT EFFET NON SOUHAITÉ ET GÉNANT QUI NE SERAIT PAS MENTIONNÉ DANS CETTE NOTICE.

#### CONSERVATION

NE PAS DEPASSER LA DATE LIMITE D'UTILISATION FIGURANT SUR LE CONDITIONNEMENT EXTERIEUR

#### PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

À conserver à l'abri de l'humidité et de la chaleur.

P P V 1 5 D H 8 0  
P E R 1 2 / 2 1  
L O T H 2 7 5 0

le 27 kg

g (à partir de la prise, selon le cas. Il n'est pas recommandé par jour. Il peut être jusqu'à

15,80



bottu s.a.  
82, Allée des Casuarinas - Ain Sébâa - Casablanca  
S. Bachouchi - Pharmacien Responsable

٩٢,٧٥

مختبرات الصيدلة فارما<sup>5</sup>  
يسهين لحلو فيلاي صيدلي مسؤول